

DÉROBERT ET FIARD, Tourane

ORDRES COLONIAUX
Ordre du Dragon vert de l'Annam
(*La Dépêche coloniale*, 2 mars 1899)

CHEVALIERS

Dérobot, négociant en Indo-Chine.

TOURANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mai 1905)

Un garde magasin de M. Dérobot avait dérobé à son patron divers bois dont il avait la garde. Il les avait fait transporter chez un charpentier dont le chantier est derrière la Direction des Douanes, et lui avait commandé d'en faire deux tables.

M. Dérobot s'étant rendu compte de ce vol, a fait arrêter son employé indélicat.

ANNAM AGRICOLE, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 octobre 1906)

.....
Commerce. — ... Durant la période envisagée, les transactions commerciales au Quang-Tri ont été relativement très actives, surtout celles ayant le maïs pour objet. L'exportation de cette céréale s'est élevée pendant la période considérée à environ 4.000 piculs et les prix ont varié entre 1 p. 90 et 2 p. 10 le picul. Messieurs Dérobot et Fiard, qui en furent les gros exportateurs, ont, en présence des résultats obtenus, installé une succursale à Quang-Tri où ils vendent du pétrole, des étoffes, etc., et achètent tous les produits indigènes.

L'ANNAM À L'EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 novembre 1906)

.....
Une importante vitrine, celle de la Compagnie des Thés de l'Annam, ne se borne pas à montrer les boccas garnis de la feuille prometteuse de délicats arômes, elle abrite des soieries, des caoutchoucs et des bois, le tout admirablement présenté.

Non moins intéressantes les collections Dérobot frères avec leurs soies, leurs thés, leurs cannelles, leurs gommes et résines, etc., etc. — celles de M. Delignon, café, résines, arachides, haricots, pailles pour chapeaux, etc.—, celles de M. de Monpezat offrant des sucres, du manioc et des alcools de riz.

TOURANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 décembre 1906)

La commission de surveillance des bateaux à vapeur fluviaux du port de Tourane, instituée par arrêté du 24 septembre 1903, est modifiée comme suit :

MM. l'ingénieur de la navigation à Tourane, président ;

Guignon ¹, capitaine au long-cours, représentant de MM. Dérobert frères et Fiard à Tourane ;

Un agent des Douanes, à la désignation du chef de circonscription en Annam ;

Le conducteur ou commis des Travaux publics, chargé du port de Tourane ;
membres.

ANNAM
Quang-Nam
(Eugène Jung, ancien vice-résident de France au Tonkin,
L'avenir économique de nos colonies, Flammarion, Paris, 1908)

[93] La maison Dérobert frères et J. Fiard, de Lyon et de Tourane, exporte du sucre, des mélasses, de la cannelle, du benjoin, du sticklak, du caoutchouc, des rotins, des joncs, des bois bruts pour cannes, des peaux et cornes de buffles et de bœufs, des cornes de cerfs, de la soie, des déchets de soie, des tissus de soie, du thé.

Elle importe du pétrole, des allumettes, des fers, des outils, de la quincaillerie, des explosifs, des ciments, des produits alimentaires, des tissus et filés de coton.

Jeanne Dérobert rencontre (1905), puis épouse (1914) Wladimir Morin, à la base de la chaîne d'hôtels éponymes à Tourane, Hué, Bana, Quinhon, Nhatrang...

(Annuaire général de l'Indochine française, 1908, p. 499)

À Qui-nhon, le commerce maritime et les transactions intérieures ont été très importantes cette année. L'activité commerciale des Européens dans la province de Qui-nhon a eu principalement pour objet l'exportation du thé (MM. Delignon et Paris, Dérobert, Lombard et Cie), des crépons de soie (MM. Delignon et Paris, Mathey), des peaux brutes (MM. Dérobert et Fiard), de l'huile de coco (M. Dérobert), des cordages en fibre de coco (M. Rideau), de l'albumine (MM. Marquet et Cie), du bétail (Compagnie générale des tabacs des Philippines) et l'importation du pétrole (MM. Dérobert, Lombard et Cie).

DÉROBERT ET FIARD, TOURANE
(Annuaire général de l'Indochine française, 1910, p. 467)

¹ Guignon : directeur des Docks et houillères de Tourane jusqu'à son emplacement, le 1^{er} octobre 1905 par M. de Lagarde (D'après Sunny Le Galloudec, *Mémoire sur la concession française de Tourane*, 2018).

MM. Dérobert frères et J. Fiard ont fondé, en 1886, une maison à Tourane et une autre à Lyon (Clos-Bissardon).

Cette maison, qui a des comptoirs à Faïfoo, Tam-ky, Quang-ngai, Qui-nhon, Hué et Quang-tri, fait l'importation, la consignation de navires, le transit et les assurances, en même temps qu'elle, exporte tous les produits de l'Indochine : sucre, mélasse, cannelle, benjoin, stick-laque, caoutchouc, rotins, joncs, bois brut pour cannes, peaux de buffles, de bœufs, cornes de buffles, de cerfs, soie, déchets de soie, tissus de soie et thé de l'Annam.

Elle a été la première exportatrice de thé et la seule jusqu'en 1908, époque à laquelle d'autres négociants ont suivi son exemple.

Elle exportait, en 1893, 598 kilos de thé, tandis que par suite de l'augmentation annuelle, le chiffre d'exportation était, en 1898, de 18.604 kilos en 1904, de 174.423 kilogrammes, en 1909 305.000 kilog.

MM. Dérobert frères et J. Fiard sont les représentants de la Standard Oil et Cie*, de New-York, et les agents de la Compagnie des « Chargeurs réunis », Urbaine incendie.

[490] Un seul commerçant, M. Gauvin, représentant la maison Dérobert et Fiard, habite Đông-hôi [492] et a créé un mouvement d'exportation qui s'accroît de jour en jour plus favorablement.

[510] Faïfoo : La maison H. Dérobert et J. Fiard y possède un établissement dans lequel une nombreuse main-d'œuvre indigène est occupée à la préparation du thé destiné à l'exportation, au dévidage des cocons, à la mise en écheveau de la soie grège, et à la préparation du chiendent.

[511] Cette maison représente la Standard Oil Company, qui a fait construire à Faifo un important magasin de dépôt de pétrole.

[515] INDUSTRIELS ET COLONS QUI-NHON : Corret, agent de la maison Dérobert et Fiard.

HUÉ

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 503)

H. Dérobert & J. Fiard
Maison fondée à Lyon en 1886

IMPORTATION
EXPORTATION
TRANSIT-CONSIGNATION DE NAVIRES

AGENTS :
Standard Oil C°
Chargeurs réunis
Urbaine-Incendie

COMPTOIRS PRINCIPAUX :
Faifo, Tamky, Quangngai
Hué, Quangtri, Donghoi
Quinhon

ADRESSER
toute correspondance
à Tourane ou Lyon
(Clos Bissardon)

THÉS DE L'INDOCHINE

Paris, 1900 : médaille d'argent
Marseille 1906 : membre du jury, hors concours
Londres, 1908 : médaille d'or

TOURANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 décembre 1910)

Congé militaire. — M. Fabry, adjudant au 9^e régiment d'infanterie coloniale, en garnison à Tourane, vient d'obtenir un congé jour servir dans le commerce, en qualité de comptable à la maison Dérobert et G. Fiard.

À ce propos, l'autorité militaire supérieure a exigé que le castrat survenu entre l'employeur et l'employé fut complété par les nouvelles prescriptions exigeant que le rapatriement de l'employé fut garanti par la maison qui l'emploie.

THÉS SUPÉRIEURS DE L'INDO-CHINE
Préparés et importés par
H. DEROBERT ET J. FIARD

正好美 安南國

TOURANE (Indo-Chine) LYON Clos Bissardon

Nous expédions à titre de réclame, par poste recommandé et contre envoi en timbres-poste de :

1 f. 25	1 paq. de 125 gr. de notre SOUCHONG.
1 f. 50	— 125 — LAPSENG GRAND EXTRA.
1 f. 75	— 125 — LAPSENG PEKOE
2 f. »	— 125 — Mélange Colonial Le Parfait.

Fournisseurs des Grandes Compagnies de Navigation
et des Administrations.

Importation annuelle : 200.000 kilogs.

Souchong
Lapseng Grand Extra
Lapseng Pekoe
Mélange colonial Le Parfait
Importation annuelle : 200.000 kg
(*La Quinzaine coloniale*, 25 février 1911, p. 142)

TOURANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 août 1911)

A propos des vols. — L'administration de la ville de Tourane s'est préoccupée de donner satisfaction, dans la mesure du possible, aux réclamations du commerce local, recueillies et transmises par la chambre de commerce, relatives aux nombreux vols, qui se commettent sur les marchandises en rivière et en rade de Tourane.

Un petit canot à vapeur, « la Vigilante », amené de Haiphong, circule partout où la surveillance est utile, mais la direction de ce service, qui exige du tact, de l'énergie et une attention sans cesse en éveil, est confiée à un agent subalterne indigène de la milice. Il est des cas fréquents où l'autorité de cet Annamite, comme sa présence d'esprit, seront insuffisantes.

Aussi, nous associons-nous, au nouveau vœu de la chambre de commerce de l'Annam qui, faisant sienne la protestation de MM. Dérobert et J. Fiard, a exprimé son désir de voir organiser une police de rade plus efficace dans le port de Tourane.

DEROBERT ET FIARD, HUÉ
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915)

[117] DÉROBERT & FIARD
Albumine et jaune d'œufs
M. GRAVEL, chef d'exploitation.

DÉROBERT ET FIARD, TOURANE
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 121)

Importations, exportations, transit, consignation de navires, assurance incendie.. —
Thé en gros.

Quai Courbet, Tourane
MM, H. DÉROBERT, directeur ;
J. FIARD, directeur ;
VAGANAY, fondé de pouvoirs ;
DULAC, comptable ;
DUPEUBLU, MELLET, BONNAUD, RUBIN, employés.

DÉROBERT ET FIARD
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 128)

Négociants, exportateurs, importateurs et colons
Thés d'exportation
à Faifoo (Quang-nam).

MM. VAGANAY, directeur ;
DUMILLY, employé.

Succursales

MM. DUBOIS, à Tamky ;
BAILLS, à Duc-phu ;
MICHEL, à Quê-phuong ;
STANISLAS, à Tung-son.

Usine d'albumine
à Qui-nhon (Binh-dinh).

MM. CORRET, directeur ;
ROUVENRE, employé.

DÉROBERT ET FIARD
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1918, p. 110)

Négociants, exportateurs, importateurs et colons
Thés de l'Indochine
à Faifoo (Quang-nam).
Direction de Tourane
Succursales

MM. DUBOIS, à Tamky ;
BAILLS, à Duc-phu ;
MICHEL, à Quê-phuong ;
STANISLAS, à Tung-son.

Usine d'albumine
à Qui-nhon (Binh-dinh).

M. A. FAJOLLE ², directeur.

Propagande coloniale en France
L'industrie en Annam
par Clodion [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 juin 1923)

[...] Mentionnons enfin l'industrie du thé, avec une petite usine appartenant à MM. Desrobert [*sic* : *Dérobot*] et Fiard. [...]

(Les Annales coloniales, 28 novembre 1912)

A été nommé membre suppléant du Conseil de Protectorat de l'Annam, M. Bernard, pharmacien à Huê, en remplacement de M. Fiard, dont la démission est acceptée.

Trafic. — La suppression de l'escale de Qui-Nhon
(*Les Annales coloniales*, 3 juillet 1913)

[...] Les grosses maisons de la place, aussi bien M. Delignon que Dérobot et Fiard et les commerçants chinois qui vous ont, du reste, entretenu de la question à votre

² Aristide Fajolle (Alaigne, Aude, 30 août 1883-Quinhon, 3 novembre 1918) : ancien employé d'Anziani. Frère aîné d'[Adrien, Louis et Didier Fajolle](#), commerçants à Hué dans les années 1920.

passage à Qui-Nhon, émettent, au sujet de cette suppression, les plus légitimes protestations.

Qui-Nhon, le 1^{er} avril 1913.
L'administrateur-résident,
Signé : SANDRÉ.

Thyphon sur Tourane
(*Les Annales coloniales*, 11 décembre 1915)

Voici les détails que nous apporte, à ce sujet, *le Courrier d'Haiphong* :

[...] Dans toutes les rues, on rencontre des embarcations ; la drague qui était mouillée en amont de Tourane est venue se coller contre le quai, en face l'immeuble de M. Cuenin, tandis que son chaland s'est ensablé devant la maison Morin ; le *Thuan-An*, de la résidence supérieure, *une chaloupe de M. Fiard et la Vigilante de la rade*, sont allés s'enliser dans les rizières ; le *Gemini*, bateau anglais venant de Hong-Kong, a perdu ses ancres et est allé se loger sur un banc de sable d'où il sera bien difficile de le sortir. [...]

Rapport sur la foire de Hanoï 1918
Son but. — Les Moyens. — Les résultats
par M. Koch
(*Bulletin économique de l'Indochine*, mai 1919)

[346] Annam : PROVINCE DE THUA-TIRN. — Tanneries de l'Annam, MM. Dérobert et Fiard à Hué.

Veau fort, veau, vachette, cuir pour harnais, cuir pour semelles, 4 \$ le kilo ; production 50.000 k. pour chacun de ces cuirs.

JOSEPH FIARD ET C^{IE}

AEC 1922-659 — J[oseph] Fiard et C^{ie}, 1, place de la Boucle, LYON.

Objet. — Import., export en Annam. — Ancien^t. *H. Dérobert et J.*, maison fondée en 1886. — Siège social à Tourane (Annam).

Exp. — Vins, liqueurs, spirit., conserves, tissus de coton, fers, quincaill., etc.

Imp. — Thés, peaux, cuirs, soies, déchets de soie, huiles, grains, joncs, rotins, cannelle, essences, jaune d'œuf, albumine.

Comptoirs. — Annam : Tourane, Tung-Son, Pho-Nam, Fai-Fo, Tam-Ki, Duc-Phu, Que-Phuong, Thu-Xa, Hué, Quang-Tri, Dong-Hoi, Badon, Quinhon, Antjai, My-Hoa, Bongson, Tam-Quan..

FIARD J. & Cie
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-72)

Importation, exportation, consignation de navires, service de débarquements
(chaloupes, chalands, etc.)

quai Courbet, Tourane

MM. J. FIARD, directeur ; FIARD fils, agent ; PLATRE, CHOIGNARD, BERNUS, MUSCHI
et VUILLAME, employés ; MOUTON, comprador.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-74)

ROUVEURE, Charles, fondé de pouvoirs de la maison « Fiard et Cie », Quinhon ;

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-79)

HUSSON, Victor-Régis, gérant de la Tannerie Fiard et Cie, Hué.

En Annam. La station d'altitude de Bana

par H. C. [Henri Cucherousset]

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 juillet 1925)

[...] Tout le pays, au pied de la montagne, est propre à la culture du thé, que l'on cultive déjà dans plusieurs villages. Cette culture purement indigène est aussi arriérée que possible ; rien de comparable avec les méthodes des pays qui se sont acquis un renom comme producteurs de thé ; quant à la cueillette, elle se fait sans aucune méthode, d'une façon barbare. Les maisons françaises de Tourane ne s'étaient guère préoccupées de la question culture et cueillette ; elles achetaient tout simplement les feuilles et les triaient et préparaient d'après de très vieilles méthodes. L'une d'elles, la maison Fiard, avait quand même, il y a quelques années, apporté quelques améliorations dans l'outillage avec des appareils modernes. Le tri se fait après le travail de la feuille, contrairement à ce qui se fait partout ailleurs, à Java, à Ceylan et en Assam, où le tri résulte de la cueillette même.

Malgré cela, le sol et le climat sont si favorables que l'on arrive à fournir des thés très appréciés, malheureusement pas qualité marchande, par suite difficiles à vendre ailleurs qu'en France. La maison Fiard a une excellente organisation de vente au détail ; mais pour vendre sur les grands marchés, il est nécessaire d'avoir des qualités bien déterminées et régulières. C'est dans cette voie d'ailleurs que nos compatriotes viennent d'entrer résolument et nous aurons prochainement l'occasion de parler à nos lecteurs du magnifique effort fait par la puissante Société des Thés de l'Indochine*. [...]

ANNAM

LES ÉVÉNEMENTS ET LES HOMMES

Incendie important

(*Les Annales coloniales*, 10 novembre 1925)

L'usine de préparation de thé de M. Fiard, située au village de Duc-Phu (Quang-Nam) a été détruite par un incendie.

Le feu se déclara dans les étuves et détruisit 26 tonnes de thé préparé, ainsi que tout le matériel. Les pertes sont évaluées à 25.000 piastres.

Deux conseillers du commerce extérieur de l'Indochine
(*L'Écho annamite*, 1^{er} août 1927)

M. Joseph Fiard, gérant de société à Tourane, et M. Maurice Weill, industriel à Hanoï,
ont été nommés conseillers du commerce extérieur pour 5 ans.

1926-1927 :
APPORT DE LA BRANCHE NAVIGATION À LA SACRIC
ET DE LA BRANCHE THÉ À LA COGIT
(COMPAGNIE GÉNÉRALE INDOCHINOISE DES THÉS)

HUÉ
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juillet 1928)

Nécrologie. — Nous apprenons la mort en France de M. Henri Fiard, un des plus anciens commerçants de Tourane et même de l'Annam, conseiller municipal de Tourane. Hier matin, dans l'église de cette ville, un service funèbre fut célébré pour le repos son âme par le R.-Père Saulot, curé de Tourane. Tout Tourane y assistait.

TOURANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juillet 1928)

Nécrologie. — En annonçant le 10 juillet, le deuil qui venait de frapper la famille Fiard, nous nous sommes trompé de prénom. C'est M. Joseph Fiard père qui est décédé, son fils, M. Henri Fiard, se trouvant actuellement à Lyon.

Élection à la chambre mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam
Liste des électeurs français pour l'année 1928
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1^{er} septembre 1928)

1^{re} partie : électeurs commerçants et industriels
146 Rouveure, Charles Représentant de Fiard et Cie, Quinhon

NORD-ANNAM

HUÉ
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 octobre 1929)

Retour [récent en France] : M. Husson, directeur de la maison Fiard.

ANNAM

HUË

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 décembre 1929)

Arrivées. — Arrivèrent de France par le *Cap-Varella* madame Husson, femme du directeur de l'agence Fiard, et leur fille Colette, le R. Père Dumas, rédemptoriste, M. Heurtel, commis des Douanes, affecté à Tourane, Madame et leurs quatre enfants.

PROTECTORAT DE L'ANNAM

Conseil des intérêts français, économiques et financiers de l'Annam

Année 1930

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 19 avril 1930)

Liste des électeurs de la circonscription électorale de Tourane

28 Chognard, Étienne Employé chez Fiard

45 Fiard, Henri* Négociant

Circonscription électorale, de Quinhon — Songcâu

Liste des électeurs de la Section de Quinhon

26 Farez Roger Directeur de la maison Fiard Binhdinh

HANOÏ

AU PALAIS

Cour d appel (Chambre civile et commerciale)

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 décembre 1931)

Audience du vendredi 11 décembre 1931

M. le conseiller Languellier préside, à l'assistance de MM. les conseillers p. i. Narbonne et Verron.

M. l'avocat général Meneault occupe le siège du ministère public. Greffier : M. Leblanc.

.....
Arrêt sera rendu dans l'affaire « Gouvernement général contre Fiard ». C'est à tort, dira cet arrêt, que le premier juge a qualifié de jugement rendu en dernier ressort sa décision du 13 décembre 1924. L'arrêt déclare recevable l'appel principal interjeté par le Gouvernement général le 28 février 1925 et l'appel incident de Fiard et Cie en date du 23 juillet 1925, adoptant les motifs du premier juge en ce qui concerne la condamnation du gouvernement général au paiement principal de la somme de 108 p 80 mais y ajoutant : déclare juste et fondée la demande de Fiard et Cie au paiement des intérêts de la dite somme à dater du 18 juillet 1924, date de l'exploit introductif d'instance ; déboute en conséquence le Gouvernement général ès qualité, de son exception d'incompétence et le condamne à payer à la Société Fiard et Cie de Tourane

la somme de 106 p.80 avec, de cette somme, des intérêts de droit à dater du 18 Juillet 1924.

.....

H. de M.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 juillet 1932)

En exécution d'un jugement contradictoire rendu le 12 mai 1932 par le Tribunal de commerce de Tourane, il sera procédé, à la requête du gouvernement général de l'Indochine, le vendredi 29 juillet 1932, à neuf heures du matin, dans la salle d'audience du Tribunal de Tourane, par les soins du greffier-notaire de Tourane, agissant en qualité de courtier de commerce, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, du matériel ci-après détaillé dépendant de la faillite FIARD et Cie, savoir :

A. — MATÉRIEL INDUSTRIEL SERVANT A LA DISTILLATION DES PLANTES VÉGÉTALES ET DU TRAITEMENT DU KAPOCK

1^{er} LOT

Un alambic d'essais en dépôt à Hué. Vu
Un matériel de laboratoire.
Un alambic en dépôt à Tourane.

2^e LOT

Une machine à kapok
Un moteur Sendling en dépôt à Tourane.

3^e LOT

Une machine à vapeur
Un alambic à vapeur à l'état de neuf.
Deux alambics.
Un matériel d'exploitation composé de bidons vides, lampes, pelles, pioches, forges portatives, bascula, charrette, etc.
Trois pompes d'alimentation en dépôt à Hien-Si (province de Thua-Thien, Annam).

4^e LOT

Deux alambics
Un matériel d'exploitation composé de bidons, lampes, charrettes, pompes, etc., en dépôt à Sa-Lung (province de Quang-ngai, Annam).

5^e LOT

Deux alambics
Un matériel d'exploitation composé de bidons, lampes, charrettes, pompes, etc. en dépôt à Nong (province de Thua-Thien, Annam)

B. — MATÉRIEL INDUSTRIEL POUR LE TRAITEMENT DE L'ALBUMINE D'ŒUFS

6^e LOT

98 cuves en zinc
4415 plateaux en zinc
3114 plateaux en aluminium

Un matériel d'exploitation composé de balances, bascules, entonnoirs, seaux en zinc, petit outillage, pompes, etc., en dépôt à Hué.

Un lot de plateaux en zinc en dépôt à Tourane

7^e LOT

75 cuves en zinc

3600 plateaux en zinc

2034 plateaux en aluminium

Un matériel d'exploitation composé de balances, bascules, petit outillage, pompes, etc., en dépôt à Quinhon

C. — MATÉRIEL INDUSTRIEL POUR LA PULVÉRISATION ET LE SÉCHAGE D'ŒUFS DE CANE

8^e LOT

Une installation complète « Siccatum » à Hué pour le traitement de 100 kg d'œufs de canes par heure comprenant tour de séchage, garniture pour la tour, tuyauterie d'air, souffleries à turbine, appareil d'échange de chaleur, installation de filtrage de poussières, pompe hydraulique à piston à haute pression, chaudière de compensation de pression, conduite à pulvérisation de liquide. Distributeur en hélice, dispositif de déblaiement, pompe de pulvérisation, chaudière à vapeur saturée NSK 3, moteurs électriques, etc. etc.

9^e LOT

Une installation complète « Siccatum » à Quinhon pour le traitement de 100 kg d'œufs de canes par heure analogue à la précédente mais comportant un moteur semi-Diesel au lieu de moteurs électriques.

D. — MATÉRIEL POUR LE TRAITEMENT DU RIZ

10^e LOT

Une installation à Tuy Hoa (province de Phu-Yen) pour le traitement du riz type Saïgon, capacité par heure 250 à 300 kg de paddy comprenant :

1°) Un moulin à riz « Plantania » mot télégraphique « Plantena » construction normale, mais sans tuyaux d'aspiration, semblable à fig. 45 prospectus E, 36 poids brut environ 1150 kg cubage env. 3.7 m³.

2°) Un crible double 470 x 1.500 mm.

3°) Un séparateur à paddy

4°) Un renvoi du plafond complet

5°) Deux élévateurs doubles

6°) Un moteur Diesel à quatre temps, modèle vertical 9 CV

7°) Elévateurs, poulies, courroies, etc.

SUR LES MISES A PRIX

1^{er} lot de 500 p.

2^e lot de 500 p.

3^e lot de 4.000 p.

4^e lot de 1.500 p.

5^e lot de 1.500 p.

6^e lot de 1.800 p.
7^e lot de 1.200 p.
8^e lot de 17.500 p.
9^e lot de 17.500 p.
10^e lot de 4.000 p. .

RÉUNION DR LOTS

Seront remis en adjudication à la fin de la séance, sur les prix obtenus, et en cas d'insuffisance d'enchères sur les mises à prix fixées, les lots 1-2-3-4-5 d'une part, 6 et 7 d'autre part et 8 et 9 d'autre part

CLAUSES ET CONDITIONS PARTICULIÈRES

La vente est faite sans garantie sur la qualité et le bon fonctionnement du matériel exposé aux enchères. Elle aura lieu au plus offrant et dernier enchérisseur. Les enchères ne pourront être inférieures à vingt piastres. Le paiement des prix d'adjudication devra être effectué entre les mains du greffier-notaire de Tourane, chargé de la vente séance tenante pour les lots 1-2-3-4-5-6-7 et 10 et dans les huit jours pour les lots 9 et 10.

Les adjudicataires seront propriétaires des lots à eux adjugés par le seul fait de l'adjudication. Ils feront leur affaire personnelle des conditions dans lesquelles ils pourront à leurs risques, charges et frais, opérer le retrait du matériel à eux adjugé. Ils prendront toutes dispositions utiles à ces fins avec le syndic de la faillite. Toutefois, la délivrance du matériel ne pourra être effectuée qu'après règlement intégral des prix d'adjudication et des frais.

Le matériel compris dans les lots 8 - 9 et 10 ne doit pas être réexporté hors de France par suite de sa provenance (prestations allemandes), étant spécifié qu'il n'y a pas exportation toutes les fois que, en cas d'incorporation dans un autre article ou de transformation, la valeur de la marchandise livrée par l'Allemagne en compte réparations n'entre pas pour plus de 60 % dans la valeur franco frontière française ou franco bord port français de l'article exporté et qu'il n'y a pas non plus exportation si l'article est envoyé dans les Colonies et dépendances de la France.

POUR RENSEIGNEMENTS : S'ADRESSER À LA DIRECTION DES FINANCES À HANOÏ (SERVICE CENTRAL DE L'ENREGISTREMENT DES DOUANES ET DU TIMBRE ET AU BUREAU DE L'ENREGISTREMENT À TOURANE.

S. A. FRANCO-ANNAMITE DE COMMERCE (SAFAC) ÉTS FIARD D'INDOCHINE

AVIS

Société anonyme franco-annamite de commerce
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 novembre 1933)

Tous les futurs actionnaires de la société anonyme en voie de formation sont convoqués, par le fondateur, en seconde assemblée générale constitutive, au futur siège social à Tourane, le 25 novembre 1933 à 11 heures.

Ordre du jour :

1° Lecture du rapport du commissaire sur les apports en nature de monsieur BERTHON, vote sur les conclusions dudit rapport

2° Nomination des administrateurs.

3° Nomination des commissaires aux comptes pour le premier exercice.

4° Approbation des statuts et déclaration de la constations définitive de la Société.
5° Vote sur toutes autres propositions accessoires.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE
Résidence supérieure en Annam
Conseil français des intérêts économiques et financiers de l'Annam
Liste des électeurs
ANNÉE 1934
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1934)

7 — Circonscription électorale de Tourane
45 Fiard Henri Directeur Sté commerciale

Circonscription électorale de Qui-nhon — Sông-câu
10 — (Section de Quinhon)
67 Montfort, Jean Directeur SAFAC Quinhon

ANNAM
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, janvier-février 1935)

La cour d'appel de Hanoï a reconnu les frères Fiard créanciers de 33.800 piastres de la faillite de la société Fiard et Cie, au titre de loyers privilégiés ; 6.337 p. reviennent à M. Raymond Fiard.

Liste définitive des électeurs de la chambre consultative mixte de commerce et
d'agriculture de Tourane
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 mai 1935)

133 Vuillame Jean Directeur Safac Tourane

AU PALAIS
Cour d'appel
(Chambre civile et commerciale)
Audience du vendredi 18 octobre 1935
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 novembre 1935)

M. le premier président Morché est assisté de M. le conseiller Sizaret et de M. le conseiller p.i Littée. M l'avocat général p.i. Narbonne occupe le siège du ministère public. Greffier : M. Leblanc. Huissier : M^e Lacoste. Interprète : M. Lévy

.....
3°) Société franco-annamite de commerce contre gouvernement général. — La Cour déclare recevable en la forme l'appel interjeté par la Société anonyme franco-annamite de commerce contre l'ordonnance du président du tribunal de paix à compétence étendue de Tourane en date du 27 mai 1935 statuant en référé, infirme et met à néant la dite ordonnance dit et juge que le juge des référés est incompétent pour ordonner les

mesures réclamées par le gouvernement général, de même qu'il n'a pas qualité pour prononcer sur la demande de dommages-intérêts faite par la Société anonyme franco-annamite de commerce. Ordonne la restitution de l'amende consignée, condamne le gouvernement général de l'Indochine, aux dépens de première instance et d'appel dont distraction au profit de M^e Piriou et Bordaz, avocats aux offres de droit, ordonne l'enregistrement des pièces visées au présent arrêt et non encore enregistrées.

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM
Année 1936
Liste des électeurs (1.201)
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 février 1936)

6° — Circonscription électorale de Huê
85 Husson Victor Régis Représentant Fiard Huê

10° — Circonscription électorale de Quinhon — Songcau
Section de Quinhon
65 Montfort, Jean Directeur de la Safac Quinhon

MÉDAILLES D'HONNEUR
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mars 1936)

Le-Thom dit Xup. Ouvrier tanneur à la Société anonyme franco-annamite de Commerce à Hué.

[L'escale du « [Claude-Chappe](#) » à Quinhon]
(*Bulletin de la chambre consultative mixte de commerce et d'agriculture de Tourane*,
6 mars 1937)

Signatures :
MONTFORT : pour la SAFAC

Liste définitive des électeurs de la chambre consultative mixte de commerce et
d'agriculture de Tourane
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 18 novembre 1937)

Noms et prénoms Profession Domicile
73 Fiard Henri Directeur de la SAFAC Tourane

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM
Année 1938
Liste des électeurs
(*Bulletin administratif de l'Annam* 15 février 1938)

6° — Circonscription électorale de Hué
73 Husson, Victor Régis Directeur de la SAFAC

10° — Circonscription électorale de Quinhon — Songcau
Section de Quinhon
51 Montfort, Jean Directeur SAFAC Qui-nhon

Étude de M^e Deroche,
notaire à Hanoi.
NOUVELLE SOCIÉTÉ ANONYME FRANCO-ANNAMITE DE COMMERCE
ÉTS FIARD D'INDOCHINE
Société anonyme
au capital de 75.000 piastres.
Siège social :
Rue Général-Gallieni, TOURANE
Avis de convocation à la deuxième assemblée générale constitutive.
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 16 juillet 1938)

Tous les souscripteurs d'actions de la société anonyme en voie de formation « Nouvelle Société anonyme franco-annamite de commerce, Établissements Fiard d'Indochine » sont convoqués par les fondateurs à la seconde assemblée générale constitutive qui se réunira au futur siège social à Tourane, rue Général-Gallieni, le 8 juillet 1938, à 15 heures.

ORDRE DU JOUR

- 1° Lecture du rapport du commissaire sur les apports en nature de la Société anonyme franco-annamite de commerce de MM. Henri et Raymond Fiard et sur les avantages particuliers pouvant résulter des statuts : vote sur les conclusions dudit rapport le rapport imprimé sera tenu à la disposition des actionnaires au futur siège social cinq jours au moins avant l'assemblée ;
- 2° Nomination des premiers administrateurs ;
- 3° Nomination d'un ou plusieurs commissaires chargés notamment de faire un rapport sur les comptes du premier exercice social ;
- 4° Approbation des statuts et déclaration de la constitution définitive de la société ;
- 5° Vote sur toutes les propositions accessoires.

Le fondateur,
Signé : Henri FIARD
(*Journal officiel de l'Indochine française* du 29 juin 1938).

ÉTUDE DE M^e DEROCHE,
notaire à Hanoi.
Nouvelle société anonyme franco-annamite de commerce
Éts Fiard d'Indochine
SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 75.000 piastres.
SIÈGE SOCIAL :
Rue Général-Gallieni, TOURANE
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 août 1938)

[...] Henri Fiard, industriel, demeurant à Tourane, Ayant agi tant en son nom personnel qu'au nom et comme liquidateur de la : Société anonyme Franco-Annamite de commerce, dont le siège est à Tourane, quai Courbet, au capital de quarante-sept mille piastres, etc. [...]

Qui-nhon
À l'honneur
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 décembre 1938)

M. Jean Montfort, directeur de l'agence de la Société anonyme franco-annamite de commerce à Quinhon, décoré le jour de l'Armistice, a fêté dimanche soir 27 sa croix de la Légion d'honneur. Une forte pluie n'a pas arrêté la population européenne, car chacun tenait à témoigner sa sympathie au nouveau décoré auquel nous nous permettons de présenter à nouveau nos sincères félicitations.

ANNAM
HUÈ
Distinctions honorifiques
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 avril 1939)

Sont promus à l'occasion du Têt :
Chevalier du Dragon de l'Annam
Fiard, industriel à Tourane.

HUÉ
—
Mort de M. Husson
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 septembre 1939)

Un Indochinois dont tous appréciaient, ici, les aimables qualités, a succombé cet après-midi, à l'hôpital central, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

Nous adressons à M^{me} Husson, à M^{lle} Husson, la vive expression de nos condoléances émues.

Obsèques de M Husson

Les obsèques de M. Husson ont été célébrées en l'église saint François Xavier.

Le R. P. Darbon officiait. Une foule considérable devait suivre jusqu'à Phu-cam, le corbillard qui disparaissait sous les fleurs.

Dans l'assistance : le résident supérieur, le général Bourdeau, le président Gaye, Mgr Lemasle, MM Jardin, Sogny, les chefs des services du Protectorat, les officiers de la garnison, des sous-officiers, beaucoup de soldats et quantité d'Annamites. Tous rendaient hommage à un colon unanimement apprécié.

Au cimetière, le résident-maire prononçait le discours suivant :

Le discours de M. Destenay
Un destin cruel s'acharne sur la ville de Hué.

Il y a quatre jours, nous nous trouvions réunis ici même, pour rendre nos derniers devoirs à notre regretté commissaire municipal, M Flachet.

Nous accompagnons aujourd'hui, dans la tristesse, les restes mortels de M. Husson qui s'est éteint mercredi, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

M Husson était né en 1880, dans le département de la Drome.

Tout jeune, il sentit l'appel d'une vie active a mettre au service de son pays et partit comme engagé volontaire dans une des pus belles armes de l'Armée française, au 11^e bataillon de chasseurs à pied. Il trouva là, au milieu de ses camarades, le culte des pus belles traditions qui ont fait l'admiration du monde entier.

Plus tard, M. Husson abandonne les chasseurs et choisit une autre arme qui, elle aussi, fit la gloire de notre pays et dont la grandeur mili taire ne le cède en rien à celle de nos bataillons chargés de la garde de nos frontières. C'est ainsi qu'en 1904, M. Husson passe dans l'Armée coloniale et y reste jusqu'en 1914.

Au cours de sa carrière militaire, le chasseur, puis le soldat Husson a toujours servi dans l'accepti^on du mot, ainsi qu'en fait foi la médaille coloniale qui lui fut décernée en 1919.

Venu en Indochine comme militaire, notre regretté compatriote fut conquis par le pays. Retraité, il s'y fixa définitivement. Il choisit le beau pays d'Annam pour patrie d'adoption.

Libéré du service actif, M. Husson ne voulut pas rester inutile. Il s'occupa successivement d'affaires dont certaines, comme celle de la préparation des cuirs, servirent à la défense nationale au cours de la guerre 1914-1918.

Il dirigea ensuite les usines de Hué de la maison Fiard et Cie.

Travaillant ainsi pour l'économie générale du pays, pour celle de la France, il ne se désintéressa pas du sort de ses compatriotes et de nos protégés au milieu desquels il vivait.

Dès le début de la fondation de la Ligue des amis de l'Annam, il se pencha sur le sort des tuberculeux, s'inscrivit d'abord à l'Association, puis en assura, à partir de 1935, la vice-présidence.

Une vie aussi bien remplie aurait pu lui donner la satisfaction du devoir accompli et l'inciter à prendre un repos bien gagné. Telles n'étaient pas les intentions de celui qui vient de nous quitter. En 1938, répondant à l'appel de la ville, il accepta les fonctions de commissaire municipal de Hué.

J'ai connu M Husson au début de mon arrivée en Indochine, mais c'est surtout depuis plus d'un an que, vivant en contact fréquent avec lui, qu'il m'a été donné d'apprécier ses qualités de travail et ses qualités de cœur.

Si la ville de Hue perd un conseiller éclairé et attentif à ses intérêts, le résident-maire voit partir un véritable collaborateur qui n'a jamais ménagé ni son temps, ni son travail pour l'aider et pour l'appuyer dans l'administration de la ville.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE
PROTECTORAT DE L'ANNAM

Conseil français des intérêts économiques et financiers de l'Annam
Année 1940

(Bulletin administratif de l'Annam 3 avril 1940)

7° — Circonscription électorale de Tourane
46 Fiard Henri Directeur de la SAFAC

10° — Circonscription électorale de Quinhon-Songcâu
Section de Quinhon

15 Dagorne Adolphe Joseph Employé Éts Fiard Song-Câu
64 Montfort Jean Directeur SAFAC En congé

PROTECTORAT DE L'ANNAM
Chambre mixte de commerce et d'agriculture de Tourane
Liste des électeurs français pour l'année 1940
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 novembre 1940)

1^{re} partie : électeurs commerçants et industriels
53 Dagorne Adolphe Directeur Fiard d'I.C. Quinhon
68 Fiard Henri Dir. des Éts Fiard d'Indoch. Tourane
148 Richard Serge Employé des Éts Fiard I. C. Tourane

ÉTABLISSEMENTS FIARD D'INDOCHINE
Société anonyme fondée en 1938
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, p. 417)

Objet : le commerce d'exportation et d'importation et les opérations industrielles annexes, en particulier le traitement du thé et celui des œufs pour la préparation des jaunes d'œufs en pâte ou en poudre et de l'albumine. — Plantations de thé — Fabrique de courroies de transmission en cuir — Membranes pour pompes d'alimentation automobile — Distillerie d'huiles essentielles — Ramassage, classement et préparation du tabac destiné aux manufactures de cigarettes.

Siège social : rue Général-Gallieni, Tourane.

Capital social : 75.000 \$, divisé en 1.500 actions de 50 \$, dont 1.400 d'apports.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Charles AMBROSINI, Henri FIARD, Raymond FIARD.

Année sociale : du 1^{er} avril au 31 mars.

Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de premier dividende aux actions ; sur l'excédent : 20 % au conseil d'administration, 80 % aux actions, sauf prélèvement pour report à nouveau, amortissements supplémentaires, réserves extraordinaire, générale ou spéciale.

Inscription à la cote : pas de marché.

LISTES DES ELECTEURS
Protectorat de l'Annam
CHAMBRE MIXTE DE COMMERCE ET D'AGRICULTURE DE TOURANE
Liste des électeurs Français pour l'année 1943
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1^{er} mars 1943)

1^{re} partie : électeurs commerçants et industriels
44 Chaffard Employé à la Safac Hué
78 Fiard Empl. à la SAFAC Hué

Amende
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1943)

5 mai 1943. — Extrait d'un arrêté modifiant l'art. 1^{er} de l'arrêté n° 3673 du 30/10/1942 infligeant une amende aux Établissements Fiard d'Indochine : p. 946
